

**SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2011  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 1322, boulevard Sacré-Cœur, à Saint-Félicien, ce 28<sup>e</sup> jour de juin 2011, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Dorys Boily, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Steeve Bussière, Claude Larouche, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin et Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absents : MM. Alain Leclerc et Jean-Patrice Tremblay.

**M<sup>me</sup> Brigitte Gagné est absente pour le début de la séance.**

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5811-06-11

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

**A D O P T É**

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5812-06-11

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- École Maria-Goretti ;
- Réitérer la demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou

réaménagement d'espace pour la formation professionnelle » pour le CFP de Roberval-Saint-Félicien ;

- Rescision – Engagement d'une agente de bureau, classe principale ;
- Engagement – Agente ou agent de bureau, classe principale ;
- Autorisation d'emprunts temporaires (1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011) ;

A D O P T É

**M<sup>me</sup> Brigitte Gagné prend place à la séance. Il est 19 h 40.**

4. **Approbation du procès-verbal du 14 juin 2011**

CC-5813-06-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 14 juin 2011 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a aucune question.

8. **Ressources éducatives jeunes**

École Maria-Goretti

M. Rémi Rousseau donne des informations sur l'historique du dossier et de la demande des parents présents à la séance du 14 juin dernier.

M. Serge Bergeron donne des explications sur la négociation avec l'enseignante et le Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon. Une entente pour scolariser les élèves à l'école Maria-Goretti a été négociée.

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P**

9.1 **Protocole d'entente entre le Service de formation aux entreprises de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et Portes Ouvertes sur le Lac**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets peut conclure des ententes avec des fournisseurs externes pour offrir des formations et des services conseil dans certains champs d'expertise ;

ATTENDU les projets pour lesquels la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets sous-traitera avec Portes Ouvertes sur le Lac en rapport aux activités dans son champ d'intervention de l'intégration socioprofessionnelle et culturelle des nouveaux arrivants ;

ATTENDU que l'entente vise à développer le marché des services à l'intégration d'immigrants ou de cultures différentes dans les régions du Québec ;

En conséquence,

CC-5814-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE le Service de formation aux entreprises de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente à intervenir avec Portes Ouvertes sur le Lac, pour une période de deux ans et aux conditions telles que stipulées dans le protocole d'entente ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

9.2 **Réitérer la demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espace pour la formation professionnelle » pour le CFP de Roberval-Saint-Félicien**

CONSIDÉRANT la lettre du 1<sup>er</sup> juin 2011 de M. René Lepage, directeur général du financement et de l'équipement, stipulant que si notre commission scolaire n'a pas reçu de lettre de confirmation pour un projet, elle peut considérer que ce dernier n'a pas été retenu pour financement par le Ministère dans le cadre du PQI 2010-2015;

CONSIDÉRANT que nos besoins en matière d'espace et que la santé et sécurité des élèves et du personnel sont toujours aussi importants;

CONSIDÉRANT les besoins de formation en mécanique d'engins de chantiers pour notre région et pour répondre au développement du Plan Nord;

CONSIDÉRANT la possibilité de représenter notre projet de 6,3 millions de dollars pour le PQI 2011-2016;

En conséquence,

CC-5815-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets réitère sa demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espace pour la formation professionnelle » relativement à des travaux d'ajout ou de réaménagement de nouveaux espaces au Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien (secteur mécanique de la Cité étudiante).

A D O P T É

10. **Ressources humaines**

10.1 **Projet – Modification de la Politique relative à la vérification des antécédents judiciaires**

ATTENDU la présentation du projet de révision de la Politique relative à la vérification des antécédents judiciaires à la Table des directions de service du 23 mai 2011 ;

ATTENDU les consultations faites auprès des associations syndicales ;

ATTENDU que les commentaires reçus sont positifs et qu'ils vont dans le sens que les associations appuient ladite politique telle que présentée ;

ATTENDU que les modifications ont été présentées au comité consultatif de gestion (CCG) du 14 juin 2011 ;

En conséquence,

CC-5816-06-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la Politique relative à la vérification des antécédents judiciaires, telle que déposée.

A D O P T É

#### 10.2 Projet – Modification de la Politique sur le harcèlement en milieu de travail

ATTENDU la présentation du projet de révision de la Politique sur le harcèlement en milieu de travail à la Table des directions de service du 23 mai 2011 ;

ATTENDU les consultations faites auprès des associations syndicales ;

ATTENDU les commentaires reçus de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) ;

ATTENDU les commentaires reçus du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ) ;

ATTENDU que les modifications ont été présentées à la Table des directions de service du 6 juin 2011 ;

ATTENDU que les modifications ont été présentées au comité consultatif de gestion (CCG) du 14 juin 2011 ;

En conséquence,

CC-5817-06-11

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la Politique sur le harcèlement en milieu de travail, telle que déposée.

A D O P T É

#### 10.3 Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur de l'adaptation scolaire pour 2011-2012

Monsieur François Jeanrie dépose et commente le Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur de l'adaptation scolaire pour 2011-2012.

10.4 **Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur du service de garde pour 2011-2012**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires fixée au 5 juillet 2011.

10.5 **A - Rescision – Engagement d'une agente de bureau, classe principale**

ATTENDU la résolution CC-5729-05-11 en date du 10 mai 2011 confirmant l'engagement de M<sup>me</sup> Bibiane Vézina comme agente de bureau, classe principale, poste régulier temps plein, 35 heures par semaine, à la Cité étudiante de Roberval ;

ATTENDU le désistement de cette dernière;

En conséquence,

CC-5818-06-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement:

QUE la résolution CC-5729-05-11 concernant l'engagement de M<sup>me</sup> Bibiane Vézina soit rescindée et que le Plan d'effectifs du personnel de soutien 2011-2012 soit modifié en conséquence.

A D O P T É

10.5 **B - Engagement – Agente ou agent de bureau, classe principale**

ATTENDU la résolution CC-5818-06-11 acceptant la rescision de la résolution CC-5729-05-11 ;

ATTENDU la modification du Plan d'effectifs du personnel de soutien 2011-2012 ;

ATTENDU l'affichage du poste d'agente ou agent de bureau, classe principale, poste régulier temps plein, 35 heures par semaine, à la Cité étudiante de Roberval;

ATTENDU l'application de l'article 7-1.18 de la convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de madame Julie-Anne Decorby et monsieur Jean-Marc Mailloux, commissaires, monsieur Sylvain Bouchard, directeur de la Cité étudiante et madame Johanne Bouchard, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-5819-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M<sup>me</sup> Caroline Bolduc, agente de bureau, classe principale, poste régulier temps plein, 35 heures par semaine, à la Cité étudiante de Roberval, dont l'entrée en fonction est le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

A D O P T É

## 11. Ressources financières

### 11.1 Budget de fonctionnement des écoles et des centres 2011-2011

Dans le cadre du processus budgétaire 2011-2012, la commission scolaire approuve le budget des écoles et des centres.

Le budget d'un établissement est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par la commission scolaire.

Les budgets des écoles et des centres sont déterminés selon les règles de financement 2011-2012 élaborées par les Services des ressources financières et matérielles.

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets approuve les budgets 2011-2012 des écoles et des centres.

### **Budget annuel des écoles (bâtisses) 2011-2012**

Boisjoli/des Deux-Lacs (Lac-Bouchette)	69 100 \$
Boisjoli/des Deux-Lacs (Saint-François-de-Sales)	12 520 \$
Sainte-Hedwidge	34 711 \$
Benoît-Duhamel	123 596 \$
Notre-Dame	106 809 \$
Jolivent/L'Arbrisseau	75 523 \$
L'Arbrisseau (bâtisse)	9 375 \$
Cité étudiante	518 500 \$
Édifice de la formation à l'emploi (Cité étudiante)	5 448 \$
Maria-Goretti	47 250 \$
Carrefour étudiant	48 082 \$
Hébert	105 957 \$
Mgr Bluteau	107 958 \$
Jeanne-Mance/Pie XII (bâtisse Jeanne-Mance)	86 287 \$
Jeanne-Mance/Pie XII (bâtisse Pie XII)	14 617 \$
Polyvalente des Quatre-Vents	397 181 \$
Sainte-Marie	83 655 \$
Jean XXIII/Saint-Lucien (Saint-Thomas-Didyme)	39 923 \$
Jean XXIII/Saint-Lucien (Saint-Edmond-les-Plaines)	9 676 \$
Sainte-Lucie	70 964 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	44 302 \$
Polyvalente de Normandin	224 479 \$
Sacré-Cœur	56 407 \$
Saint-Louis-de-Gonzague	40 071 \$
Sainte-Thérèse	143 921 \$
Le Tournant	86 253 \$
Bon-Pasteur	42 057 \$
Hélène-Laliberté	26 344 \$
Notre-Dame-des-Anges	196 129 \$
La Source	26 160 \$
Les Prés Verts	29 426 \$
Polyvalente Jean-Dolbeau	359 874 \$
Secondaire Des Chutes	235 277 \$

3 477 832 \$

**Budget des centres de formation professionnelle 2011-2012**

C.F.P. & S.A.E. de Dolbeau-Mistassini	9 667 352 \$
C.F.P. & S.A.E. de Roberval—Saint-Félicien	4 018 784 \$

**Budget des centres d'éducation des adultes 2011-2012**

C.É.A. Le Parcours/Henri-Bourassa	1 548 987 \$
C.É.A. L'Envol/Le Retour	2 498 266 \$

A D O P T É

11.2 **Budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012 et fixation du taux de la taxe scolaire**

Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du conseil des commissaires fixée au 5 juillet 2011.

11.3 **Autorisation d'emprunts temporaires (1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011)**

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

CC-5821-06-11

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, le contrat de crédit variable basé sur l'autorisation d'emprunts temporaires émise par la Direction générale du financement et de l'équipement, lesquels emprunts ne doivent pas excéder la marge mensuelle établie pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011 pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commission scolaire ainsi que le montant en capital des emprunts échus ou échéant au cours de la période concernée.

Juillet	2011	24 877 689 \$
Août	2011	27 283 016 \$
Septembre	2011	32 143 747 \$
Octobre	2011	33 187 745 \$
Novembre	2011	32 043 446 \$
Décembre	2011	33 375 336 \$

A D O P T É

12. **Ressources matérielles**

12.1 **Achat de photocopieurs**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a procédé par appel d'offres public pour le contrat d'achat de photocopieurs, selon les exigences demandées par un cahier des charges et selon certaines options;

ATTENDU qu'il est important de considérer que les soumissions étaient basées sur une estimation de copies concernant les contrats de services ;

ATTENDU que les soumissions reçues étaient conformes ;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le Service des ressources financières et matérielles, à savoir;

Soumissionnaire		Équipement #1	Équipement #2	Équipement #3	Équipement #4	Total :
Mégaburo inc. de Roberval	Coût	31 000,00 \$	8 100,00 \$	8 100,00 \$	7 990,00 \$	
	Contrat (5 ans)	150 000,00 \$	22 500,00 \$	7 500,00 \$	63 600,00 \$	
	Rabais	2 500,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
	<b>TOTAL :</b>	<b>178 500,00 \$</b>	<b>30 600,00 \$</b>	<b>15 600,00 \$</b>	<b>71 590,00 \$</b>	<b>296 290,00 \$</b>
Péga Informatique de Dolbeau-Mistassini	Coût	36 385,00 \$	6 850,00 \$	6 850,00 \$	7 335,00 \$	
	Contrat (5 ans)	144 000,00 \$	27 000,00 \$	9 000,00 \$	78 000,00 \$	
	Rabais	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	
	<b>TOTAL :</b>	<b>180 385,00 \$</b>	<b>33 850,00 \$</b>	<b>15 850,00 \$</b>	<b>85 335,00 \$</b>	<b>315 420,00 \$</b>

En conséquence,

CC-5822-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Eve Paré et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour l'achat des photocopieurs au plus bas soumissionnaire conforme soit Mégaburo inc. de Roberval. Le choix des équipements sera fait par la direction du Service des ressources matérielles;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13. Ressources informatiques et transport scolaire

#### 13.1 Représentants au comité consultatif de transport

ATTENDU l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la commission scolaire doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement ;

ATTENDU que le Règlement sur le transport des élèves stipule que le comité consultatif de transport est composé, entre autres, de deux commissaires ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

CC-5823-06-11

QUE M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin, commissaire, soit membre du comité consultatif de transport pour l'année 2011-2012.

A D O P T É

CC-5824-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Martine Langlais et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Claude Larouche, commissaire, soit membre du comité consultatif de transport pour l'année 2011-2012.

A D O P T É

13.2 **Représentants au comité de négociation des contrats de transport**

ATTENDU la fin des contrats liant la commission scolaire et les transporteurs scolaires en juin 2012 ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de transport des élèves quant à la formation du comité de négociation ;

En conséquence,

CC-5825-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Bernard Potvin soit nommé comme représentant au comité de négociation des contrats de transport d'élèves.

M. Bernard Potvin accepte.

A D O P T É

CC-5826-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby soit nommée comme représentante au comité de négociation des contrats de transport d'élèves.

M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby accepte.

A D O P T É

CC-5827-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Eve Paré et RÉSOLU unanimement :

QUE M<sup>me</sup> Carole Dufour soit nommée comme représentante au comité de négociation des contrats de transport d'élèves.

M<sup>me</sup> Carole Dufour refuse étant donné les deux premières propositions.

A D O P T É

Le comité de négociation visant le renouvellement des contrats de transport d'élèves de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets est composé des membres suivants : M. Rémi Rousseau, président, M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et M. Bernard Potvin, commissaires, M. Serge Bergeron, directeur général, M. Larry Besson, directeur d'école, M. Stéphane Bilodeau, directeur du transport scolaire et M<sup>me</sup> Guylaine Frigon, régisseuse du transport scolaire.

### 13.3 Transport des élèves intersecteurs

CONSIDÉRANT que des élèves des secteurs Saint-Félicien, Saint-Prime et Roberval fréquentent l'école Le Tournant, la Polyvalente Jean-Dolbeau et l'école secondaire Des Chutes ;

CONSIDÉRANT qu'aucun circuit n'existe dans cet axe ;

CONSIDÉRANT que ces élèves étaient transportés avec le retour de l'autobus du cégep pendant 146 jours et avec un minibus de Roberval à Dolbeau-Mistassini pendant 34 jours ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport du 3 juin dernier ;

En conséquence,

CC-5828-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 275 \$/jour à Autobus Néron inc. pour les 34 jours de transport, et ce, pour l'année scolaire 2010-2011.

A D O P T É

### 13.4 Transport du midi

CONSIDÉRANT que chaque famille dont les enfants qui utilisaient le transport du midi a reçu une facture pour ce transport ;

CONSIDÉRANT que deux familles ont été identifiées en difficultés financières par les directions d'école ;

CONSIDÉRANT que dix familles n'ont pas acquitté la totalité de la facture et 20,5 familles ne l'ont acquittée que partiellement ;

CONSIDÉRANT que l'année scolaire est terminée et que ces montants n'ont pu être récupérés malgré tous les efforts déployés ;

En conséquence,

CC-5829-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets radie ces comptes.

A D O P T É

### 13.5 Suivi au rapport du vérificateur général

M. Stéphane Bilodeau commente le document intitulé *Analyse suite au rapport du Vérificateur général* qui est déposé à titre d'information et répond aux questions des commissaires.

M<sup>me</sup> Carole Dufour mentionne que les lumières près de l'école Benoît-Duhamel fonctionnent de façon intermittente ; ce qui crée des problèmes de sécurité.

M. Rémi Rousseau indique que c'est la Ville qui doit intervenir dans ce dossier. Les brigadiers sont également sous la supervision de la Ville.

14. **Direction générale et secrétariat général**

14.1 **Protocole d'entente entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et l'Association de soccer mineur de Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU que le partenariat entre les deux organismes bonifie les actions déjà en place par la planification stratégique de la commission scolaire (École secondaire Des Chutes) à son axe d'intervention 4.3 qui a comme objectif de favoriser et de promouvoir l'instauration de meilleures habitudes de vie chez les élèves ;

ATTENDU que ce partenariat permettra une continuité des actions en place afin d'offrir aux jeunes une participation à des activités de saines habitudes de vie en dehors des heures de classe ;

ATTENDU les discussions intervenues avec les représentants de l'Association de soccer mineur de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU l'entente intervenue avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et l'Association de soccer mineur de Dolbeau-Mistassini ;

CC-5830-06-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mette à la disposition de l'Association de soccer mineur de Dolbeau-Mistassini, pour une utilisation rationnelle, ses infrastructures, ses locaux et terrains de l'école secondaire Des Chutes de Dolbeau-Mistassini ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14.2 **Plan d'effectifs 2011-2012 du personnel cadre**

ATTENDU la politique de gestion de la commission scolaire concernant le personnel cadre de l'ACSQ, section Louis-Hémon;

ATTENDU la consultation menée auprès de ladite association et son acceptation;

ATTENDU la présentation de ce plan d'effectifs au comité des ressources humaines;

En conséquence,

CC-5831-06-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des- Bleuets adopte le plan d'effectifs du personnel cadre pour l'année scolaire 2011-2012, et ce, tel que présenté.

A D O P T É

#### 14.3 Indexation de la rémunération des commissaires 2011-2012

ATTENDU le décret 836-2000 effectif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2000 du gouvernement du Québec qui détermine les montants annuels maxima qu'une commission scolaire peut accorder à ses commissaires;

ATTENDU que la majoration annuelle indiquée par la Fédération des commissions scolaires du Québec pour 2011-2012 est de 1,8 %;

ATTENDU l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique qui permet au conseil des commissaires de déterminer la rémunération à être versée à ses membres pour les services rendus à la commission scolaire;

ATTENDU que le projet de rémunération pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2011 n'excède pas le montant annuel maximum prévu au décret 836-2000;

CC-5832-06-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Blanche-Yvonne Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la rémunération des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, soit établie de la façon suivante:

- Présidence du conseil :	20 283,00 \$
- Vice-présidence du conseil :	9 139,00 \$
- Commissaire : 6 831 \$ X 21 (commissaires) =	143 451,00 \$
- Participation à des comités « sélection et étude de soumissions » :	5 373,41 \$

(Dans l'éventualité d'un solde, celui-ci sera réinjecté dans l'enveloppe de la rémunération initiale prévue pour les commissaires).

**Total = 178 246,41 \$**

A D O P T É

#### 14.4 Nomination à la direction générale adjointe à temps partiel

ATTENDU les articles 198 et 203 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que la direction générale ne dispose pas d'un poste de direction générale adjointe à temps plein;

ATTENDU la pertinence de combler ce poste à temps partiel;

En conséquence,

CC-5833-06-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets nomme M. Michel Tremblay, actuellement directeur des Services de l'éducation des adultes, de la formation

professionnelle et du Service de formation aux entreprises, comme directeur général adjoint à temps partiel pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012;

QUE le supplément applicable prévu à l'article 50 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires lui soit versé.

A D O P T É

15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général, pour le mois de juin 2011, fait partie intégrante du bulletin mensuel de la direction générale, La P'tite ardoise, édition du 3 juin 2011.

16. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président, pour les mois de mai et juin 2011, sera déposé ultérieurement.

17. **Rapport des commissaires-parents**

Il n'y a rien à signaler.

18. **Rapport des comités officiels**

**Comité consultatif de transport**

M. Claude Larouche commente le procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de transport qui s'est tenue le 3 juin 2011.

19. **Revue de presse**

La Revue de presse, pour la période s'échelonnant du 12 juin au 18 juin 2011 (Vol. 2 n° 51) et du 19 juin au 25 juin 2011 (Vol. 2 n° 52) est déposée en format électronique pour les commissaires.

20. **Période de questions accordée aux commissaires**

M<sup>me</sup> Chantale Arnold demande des informations sur la sollicitation du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon pour la fabrication d'un agenda auprès des entreprises du territoire.

M. Serge Bergeron indique que cette sollicitation a pour but de défrayer les coûts de fabrication des agendas et que des sommes relevant de cette opération sont remises à des projets d'écoles de notre commission scolaire.

M. Bergeron vérifiera la procédure de remise des sommes aux écoles.

M. Bernard Potvin indique qu'il a participé à la cérémonie de la Fondation du Cégep de Saint-Félicien pour le dévoilement de la sculpture *Les Arbres de la reconnaissance*.

Cette cérémonie avait pour but de souligner l'apport des généreux donateurs, partenaires et collaborateurs à la Fondation pour la construction des appartements étudiants situés en face du cégep.

**Ajournement de la réunion**

CC-5834-06-11

Il est PROPOSÉ par M. Steeve Bussière et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ajournée au 5 juillet 2011, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Saint-Félicien. Il est 20 h 50.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)